

N^o 38
 Naissance
 de DEVARIEUX
 Blanche Angelle
 le 22 septembre

Le vingt-deuxième jour du Mois de Septembre, l'an mil huit cent cinquante-un, à cinq heures du soir. Acte de Naissance d'un enfant qui nous para être présent et qui a été reconnu être des deux sexes, née à Gainneville le jour à cinq heures du matin au domicile de ses père et mère, fille de M^{rs} Christian Devarieux âgé de trente-quatre ans profession de journalier et de M^{rs} Josephine Joursicot âgée de trente-deux ans, sans profession, son mariage en légitime mariage contracté en la Commune de Boyeville le vingt-cinq février mil huit cent quarante, demeurant en cette Commune de Gainneville laquelle a reçu les présentations de Blanche Angelle, sur la requête et présentation de nous faits par le D^r M^{rs} Christian Devarieux père de l'enfant, qui a déclaré résider à Gainneville, la présence de Louis Eugène Bapoune âgé de trente-quatre ans profession de cultivateur en culture productive témoin, et de Denard Barthe âgé de cinquante-huit ans profession de garde champêtre sans domicile et sans domicile à la dite Commune de Gainneville, lesquels témoins ont signé, après lecture faite, le présent acte qui a été fait double en leur présence et conté à l'écrit le loi par nous Maire de la Commune susdite remplissant les fonctions d'Officier public de

Le Maire Civil

Critique

le mot
 cinq feuillets de la septième ligne de cet acte, bon

Barthe Eugène Bapoune

Devarieux